

Exemple de Fiche Action : « Agir sur le bien-être au travail »

Présentation :

Les bonnes relations au sein des collectifs de travail ont un impact sur le bien-être au travail : d'une part, l'entraide et la coopération facilitent la réalisation des missions, et, d'autre part, le regard des collègues et de l'encadrement constitue un facteur de reconnaissance important. Ces relations s'appuient sur des échanges formels et informels.

De nombreux facteurs vont donc jouer dans leur développement ou non : l'organisation du travail (qui permet ou non des échanges informels, en favorisant les coopérations transversales, par exemple), les espaces de travail (lieu de pause), la définition des objectifs (collectifs ou individualisés), l'organisation de réunions et le contenu de celles-ci (informations descendantes, ascendantes, élaboration collective...), etc.

Le rôle de l'encadrant de proximité est aussi essentiel, notamment pour ce qui est du soutien des salariés de son équipe dans les situations difficiles : celui-ci renforce la solidarité et la coopération.

Favoriser les relations au sein du collectif : Les relations au sein du collectif de travail et avec l'encadrement

Pistes d'Action

DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES FORMELS ET INFORMELS

- Développer des collaborations ponctuelles entre salariés à l'occasion de projets internes.
- Organiser l'intégration des nouveaux salariés en s'appuyant sur les équipes (« tuilage », tutorat, référents internes...).
- Proposer la possibilité pour les salariés de s'échanger des « trucs et astuces » par la mise en commun de fiches pratiques.
- Favoriser les formations réalisées en interne, par un salarié de l'équipe, lorsque c'est possible.
- Organiser des lieux de pause (salle équipée d'un four à micro-ondes, machine à café, auvent pour la pause-cigarette...), qui sont souvent des lieux importants de résolution de problèmes.
- Favoriser les moments de convivialité.

ENRICHISSEMENT DES RÉUNIONS DE TRAVAIL

- Structurer les réunions en prévoyant des temps d'échange sur les difficultés professionnelles. Proposer aux salariés de contribuer à l'élaboration de l'ordre du jour des réunions.
- Rédiger des relevés de décisions à chaque réunion et faire le point sur leur mise en œuvre.

SOUTIEN DE L'ENCADRANT DE PROXIMITÉ

- Clarifier les attentes du N+1 vis-à-vis du salarié en termes de missions et d'objectifs.
- Développer des temps d'entretien formalisés avec l'encadrant.
- Définir collectivement ce qui relève de l'urgence, et rendre possible le soutien de l'encadrant dans ces situations.
- Intervenir immédiatement en cas de conflits internes, éventuellement avec un appui extérieur à l'équipe.